

Règles concernant les défis photo sur Facebook 2022-2023

1. Régulièrement à chaque début de mois, un défi sera lancé. La présentation du nouveau thème est à la discrétion du gagnant du thème précédent.
2. Puisque c'est un défi, les photos présentées devront avoir été **captées pendant la période du défi.**
3. Le défi se termine le dernier jour du mois.
4. La personne qui lance le défi devient le juge de ce défi.
5. Pour chaque défi, il y aura un gagnant et une possibilité d'ajouter une mention, à la discrétion du juge. Le juge commente la photo gagnante et la mention le cas échéant.
6. Seuls les administrateurs du défi pourront créer un album à partir du thème qui leur sera envoyé par le gagnant et par la suite publier le nom du gagnant (et de la mention s'il y a lieu) et les commentaires qui leur seront envoyés par le juge.
7. Chaque membre pourra publier un maximum de deux (2) photos pour chacun des défis.
8. Lorsqu'un membre publie une photo pour le défi, il doit le faire en allant dans la section photo en procédant ainsi :
 - Cliquer sur l'onglet **CONTENU MULTIMEDIA.**
 - Cliquer sur l'onglet **ALBUM**
 - Choisir l'album courant du défi.
 - Cliquer sur **AJOUTER DES PHOTOS** et publier sa photo.
 - Inscrire le **titre du défi comme titre de la photo.**

- Si on veut que sa photo apparaisse immédiatement sur le mur du groupe, on n'a qu'à placer un sous-titre en commentaire sur sa propre photo.

BONS DÉFIS !!!